



Ateliers d'initiation à l'écojardinage

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Ca de la Région de Château-thierry

2 Avenue Ernest Couvrecelles

<http://www.carct.fr/>

BLIN

Aline

Hauts-De-France

aline.blin@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé COLLECTIVITES LOCALES, DECHETS VERTS,, BIODECHET, CONTENEUR, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Après avoir réalisé de nombreux ateliers de sensibilisation au cours des précédentes années sur le compostage domestique, la Communauté de Communes a souhaité proposer à sa population des ateliers aux thématiques plus diversifiées sur les pratiques alternatives de gestion de son jardin. Ce choix a été effectué dans un contexte de suppression de la collecte en porte à porte des déchets végétaux afin d'inciter les habitants à adopter des comportements vertueux limitant la production de déchets et contribuant au respect de la ressource en eau.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- apporter des conseils permettant de limiter la production de déchets végétaux au jardin : choix de cultures, valorisation des déchets sur place... ;
- réduire les pollutions dans les jardins domestiques par les intrants de synthèse (phytosanitaires et engrais de synthèse) : techniques alternatives, paillage, compostage...
- améliorer la biodiversité des espaces privés : abris pour faune, gestion différenciée...
- faire mieux accepter l'évolution des pratiques sur les espaces publics vers le zéro-phyto et valoriser le travail des agents communaux.

Résultats quantitatifs:

Public visé : habitants, jardiniers amateurs et personnes-relais du territoire (associations d'insertion, associations pour l'environnement et le jardinage, agents des collectivités, enseignants et éducateurs...)

124 personnes ont fréquenté les 8 ateliers, soit une moyenne de 16 personnes par atelier, dont :

- 74 personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes (moyenne de 9/atelier),
- 50 hors territoire (moyenne de 6 / atelier),

représentant 62 personnes différentes (fidélité des participants) dont 45 personnes du territoire.

Résultats qualitatifs :

Très grande satisfaction des participants aux ateliers qui souhaiteraient que le programme soit renouvelé en 2017 ou de voir l'opération se poursuivre au travers d'un réseau de particuliers. Des participants ont d'ailleurs soumis des propositions de thèmes à aborder lors de prochains ateliers.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Planning :

8 ateliers pratiques sur l'écojardinage réalisés de mars à juin 2016 ont été répartis sur le territoire de la Communauté de Communes :

- mercredi 30 mars de 9H à 12H à Brasles, broyage de branches et utilisations diverses ;
- samedi 2 avril de 9H à 12H à Mézy-Moulins, des plantes en bonne santé : cultures associées, rotation... ;
- lundi 11 avril de 14H à 17H à Château-Thierry, compostage et utilisation d'engrais verts ;
- samedi 16 avril de 9H à 12H à Bézu-Saint-Germain, compostage, création d'un compost en andain ;
- mercredi 27 avril de 9H à 12H à Epaux-Bézu, compostage et butte auto-fertile, culture en lasagnes ;
- mercredi 4 mai de 9H à 12H à Brécy, animaux utiles et fabrication d'abris à insectes ;
- mercredi 18 mai de 9H à 12H à Nogentel, les plantes indésirables et le paillage ;
- mercredi 1er juin de 9H à 12H à Essômes-sur-Marne, utilisation des plantes sauvages au jardin.

Déroulé type d'un atelier :

Introduction :

- présentation des intervenants ;
- présentation des enjeux liés à la réduction des déchets et à la préservation de la ressource en eau, localement pour le territoire, et spécifiquement pour ce qui concerne les pratiques de jardinage ;
- lien établi avec les pratiques des agents d'entretien des espaces publics.

Partie théorique :

- état des lieux des pratiques et représentations des participants sur la thématique de la séance, de façon individuelle puis collective, afin de savoir ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas ;
- activités variées proposées aux participants dans une démarche progressive.

Partie pratique :

- mise en pratique des notions étudiées pendant la première partie, en salle ou dans le jardin (ex : réalisation d'une planche de culture, d'un paillage...).

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

- animatrice de l'association Picardie Nature
- animatrice du contrat global pour l'eau
- animateur du programme local de prévention des déchets

Moyens financiers :

3 787 € pour la rémunération de l'association Picardie Nature

Moyens techniques :

- salle de réunion, vidéoprojecteur, paperboard...
- documentation sur les principes de l'écojardinage, exemples de pratiques, tableau d'association de cultures, techniques de compostage, bibliographie thématique et sites Internet ressources...
- outils de jardinage : broyeurs électrique et thermique, râteaux, seaux, brouettes, aérateur de compost, fourches...
- matières : paille, feuilles, compost...
- graines.

Partenaires mobilisés :

- association Picardie Nature : construction du projet et réalisation des ateliers ;
- Union des Communauté de Communes du Sud de l'Aisne : chargée de mission Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ;
- les élus et les agents des communes dans lesquelles les ateliers se sont déroulés.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Selon les compétences disponibles au sein de l'équipe d'animateurs de votre structure, cette opération est facilement reproductible. Les ateliers d'écojardinage peuvent aussi bien être réalisés en milieu urbain.

Difficultés rencontrées :

Ateliers de sensibilisation composés d'une partie théorique et d'une partie pratique lors de laquelle le participant est invité à s'impliquer dans la réalisation de l'activité.

Recommandations éventuelles:

- effectuer un tour de table pour faire émerger les besoins des participants et amorcer les échanges entre eux ;
- être précis dans le titre et le descriptif des ateliers pour éviter les déceptions ;
- prévoir une conclusion qui reprend les grandes lignes de ce qui a été vu dans la partie théorique avant de partir sur le terrain ;

- remettre des supports écrits après chaque atelier et les envoyer par voie dématérialisée à l'ensemble des personnes ayant participé à un ou plusieurs ateliers ;
- rester disponible après la réalisation des ateliers pour répondre aux questions des participants qui reproduisent à leur domicile les gestes et pratiques inculqués ;
- annoncer clairement en introduction de l'atelier que les participants devront s'impliquer dans la réalisation de l'activité. Ne pas hésiter à répartir les rôles parmi les participants et à être directif pour les impliquer davantage.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.